Taxe d’apprentissage 2023

Formulaire de versement

Formulaire à retourner par mail ou par courrier aux adresses suivantes : communication@cmdl.eu

CMDL, 187 avenue du Lys, 77190 Dammarie-lès-Lys

À la réception de votre paiement, nous vous enverrons un reçu.

Notre n°UAI : 0772766N

N° d’organisme de formation (OF) : 11770339777

Date limite de versement : avant le 31 mai 2023

Votre entreprise

Raison Sociale :

N° SIRET : Code NAF :

Adresse :

CP : Ville :

Contact

Civilité, Prénom, Nom : Fonction :

Téléphone :

Email :

Vous souhaitez faire bénéficier le CMDL – Centre des Musiques Didier Lockwood de 13 % de la taxe d’apprentissage pour un montant de €.

Le règlement se fait par :

Virement bancaire :

Code banque Code guichet N° compte Clé

 17515 90000 08268130355 20

BIC : CEPAFRPP751 IBAN : FR76 1751 5900 0008 2681 3035 520

Merci d’indiquer TA 2021 et votre n° SIRET en libellé de virement afin de nous permettre de vous envoyer votre reçu de virement aux coordonnées transmises ci-dessus.

Chèque à l’ordre du CMDL

Fait à : Le 2023

Signature et cachet :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé pour le traitement de la taxe d’apprentissage, par le service communication du CMDL. Les données sont conservées pendant la durée de votre collaboration avec le CMDL. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données en vous adressant à la communication : communication@cmdl.eu